



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 73564

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le traitement des détenus invalides. Plusieurs cas de traitements indignes de personnes en fauteuil roulant ont ainsi été observés. Ainsi à la maison d'arrêt de Lyon, ces personnes ne peuvent exercer normalement leur droit à un traitement égal. Il s'interroge donc sur l'égalité non respectée entre détenu. valides et détenus non-valides.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73564

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1060